

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, février 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 avril 2022

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a augmenté de 142 900 (+0,8 %) en février. Les hausses se sont réparties dans la plupart des provinces, et l'Ontario (+55 900; +0,8 %), le Québec (+36 100; +0,9 %) et la Colombie-Britannique (+20 000; +0,8 %) ont affiché les augmentations les plus marquées de l'emploi salarié.

Les mesures de santé publique mises en place en décembre 2021 et en janvier 2022 pour ralentir la propagation de la COVID-19 ont été assouplies dans la plupart des provinces en février.

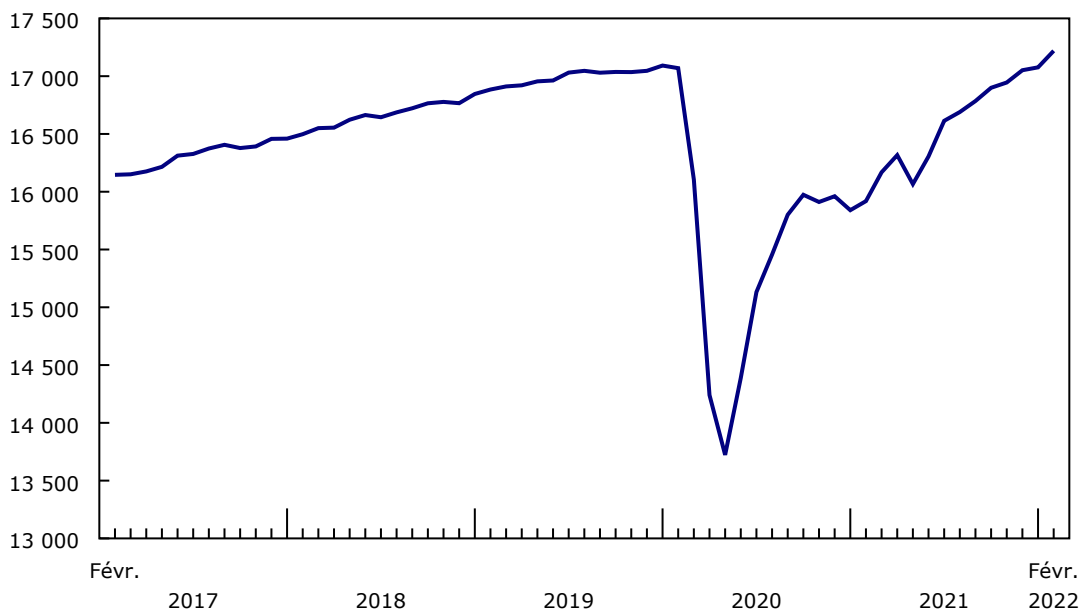
L'emploi salarié augmente dans les secteurs de services et de biens en février

Dans le secteur des services, l'emploi salarié a progressé de 126 500 (+0,9 %) en février, ce qui représente la plus forte hausse mensuelle dans le secteur depuis juillet 2021. Des augmentations ont été enregistrées dans 13 des 15 sous-groupes, particulièrement dans les services d'hébergement et de restauration (+32 600; +2,9 %) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (+29 000; +1,3 %). En février, l'emploi salarié dans le secteur des services était en hausse de 67 500 (+0,5 %) par rapport à son niveau observé avant la COVID-19.

L'emploi salarié dans le secteur des biens a augmenté de 20 600 (+0,7 %) en février, principalement en raison des hausses survenues dans la construction (+10 100; +0,9 %) et la fabrication (+8 600; +0,6 %). Après avoir dépassé son niveau observé avant la COVID-19 en décembre 2021, l'emploi salarié dans le secteur des biens a continué d'augmenter en février 2022 et il était en hausse de 58 400 (+2,0 %) par rapport à son niveau de février 2020.

Graphique 1 L'emploi salarié augmente en février

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.



Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale affiche sa plus forte hausse mensuelle de l'emploi salarié depuis avril 2021

L'emploi salarié a augmenté de 29 000 (+1,3 %) dans les soins de santé et l'assistance sociale en février, ce qui représente la plus forte hausse mensuelle dans le secteur depuis avril 2021. Le Québec (+15 100; +2,8 %) et l'Ontario (+7 000; +0,9 %) ont été à l'origine d'un peu plus des trois quarts de l'augmentation. À l'échelle nationale, les hausses se sont répandues dans presque toutes les industries du secteur, et ce sont les hôpitaux généraux et les hôpitaux de soins chirurgicaux (+10 800; +1,8 %) qui ont enregistré l'augmentation la plus marquée, suivis des établissements de soins infirmiers (+3 600; +1,6 %).

Comparativement à un an plus tôt, l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale était en hausse de 6,2 % (+129 100) en février.

Le secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle se redresse complètement en février, après la baisse de l'emploi salarié enregistrée en janvier

L'emploi salarié dans le secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle a progressé de 6 900 (+1,9 %) en février, ce qui a plus que contrebalancé la baisse de 5 800 (-1,6 %) observée en janvier. L'augmentation de l'emploi salarié enregistrée en février a été principalement attribuable à la production de films et de vidéos (+3 000; +4,8 %) et aux éditeurs de logiciels (+1 500; +2,5 %).

Par rapport à février 2020, l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle était en hausse de 4,1 % (+14 600) en février 2022. Toutefois, les industries se sont redressées à des rythmes différents. Les éditeurs de logiciels (+11 200; +22,3 %) et le traitement de données, l'hébergement de données et les services connexes (+8 100; +36,8 %), deux industries qui ont possiblement tiré parti de l'augmentation du travail à distance, ont été à l'origine de presque toute la hausse de l'emploi salarié depuis février 2020. En revanche, les éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires (-2 100; -8,3 %) ont affiché la baisse la plus prononcée depuis le début de la pandémie, suivis de la radiodiffusion et la télédiffusion (-1 400; -4,8 %).

La rémunération hebdomadaire moyenne varie peu en février

La rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié en février, s'établissant à 1 161 \$.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne était en hausse de 2,4 % en février. En général, la variation de la rémunération hebdomadaire moyenne peut être attribuable à de nombreux facteurs, y compris les changements dans la composition de l'emploi par secteur ainsi que l'évolution des salaires dans certains secteurs. Au cours de la dernière année, les deux secteurs ayant les rémunérations hebdomadaires moyennes les plus faibles — les services d'hébergement et de restauration (455 \$ en février 2022) et le commerce de détail (696 \$ en février 2022) — ont enregistré une croissance de l'emploi salarié plus forte que tous les autres secteurs (+231 600 et +134 800 respectivement). L'augmentation disproportionnée de l'emploi salarié dans les secteurs où la rémunération est faible a entraîné une baisse de la variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne.

Bien que le commerce de détail se soit encore classé au deuxième rang des secteurs offrant les rémunérations hebdomadaires moyennes les plus faibles en février, il a enregistré la hausse la plus marquée sur 12 mois (+8,9 % pour atteindre 696 \$). La finance et les assurances (+6,7 % pour atteindre 1 588 \$) et les services publics (+6,0 % pour atteindre 2 001 \$) ont aussi affiché des augmentations supérieures à la moyenne. Dans chaque secteur, les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent découler d'un certain nombre de facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par industrie, par profession et par niveau d'expérience de travail ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine est inchangé en février

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était inchangé en février, mais il était en hausse de 2,2 % par rapport à son niveau observé avant la COVID-19. Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz a enregistré la plus forte variation mensuelle du nombre moyen d'heures travaillées par semaine (+2,9 % pour atteindre 41,3 heures), suivi du secteur de la fabrication (+1,3 % pour atteindre 37,8 heures).

Le nombre de postes vacants varie peu par rapport à janvier 2022

Au début de février 2022, les employeurs recrutaient activement pour doter environ 826 500 postes vacants, un nombre qui a peu varié par rapport à janvier.

Le nombre de postes vacants était en baisse de 16,4 % (-161 800) par rapport au sommet atteint en septembre 2021 (988 300), mais il était en hausse de 61,2 % (+313 700) par rapport au premier trimestre de 2020, avant le début de la pandémie de la COVID-19. (Les données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires [EPVS] ne sont pas désaisonnalisées.)

Le taux de postes vacants, qui permet de mesurer le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est établi à 4,9 % en février. Il a peu varié par rapport à janvier, mais s'est accru de 3,1 % par rapport au premier trimestre de 2020.

Le nombre de postes vacants augmente dans les services d'hébergement et de restauration

Le nombre de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration s'est établi à 115 200 en février, en hausse de 22,6 % (+21 200) par rapport à janvier, et l'augmentation a coïncidé avec l'assouplissement des restrictions de santé publique dans plusieurs provinces. Le nombre de postes vacants dans ce secteur était presque deux fois plus élevé (+91,0 %; +54 900) que celui enregistré pendant le premier trimestre de 2020 (60 300). Le taux de postes vacants s'est établi à 9,8 % en février 2022, ce qui représente le taux le plus élevé de tous les secteurs pour un 10^e mois consécutif.

Le nombre de postes vacants demeure élevé dans les soins de santé et l'assistance sociale, la construction, la fabrication et le commerce de détail

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale était en hausse de 6,2 % (+129 100) (EERH, données désaisonnalisées). Malgré cette augmentation, le nombre de postes vacants (133 200) a peu varié par rapport au sommet sans précédent atteint en janvier, ce qui indique potentiellement une forte demande soutenue de main-d'œuvre dans ce secteur. Le taux de postes vacants s'est établi à 5,8 %, égalant le niveau record observé en décembre 2021 et en janvier 2022.

Le nombre de postes vacants a aussi peu varié dans les secteurs de la construction (64 700), de la fabrication (80 000) et du commerce de détail (79 600) en février. Avec les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que les services d'hébergement et de restauration, ces cinq secteurs ont été à l'origine de plus de la moitié (57,2 %) du nombre total de postes vacants en février.

Le nombre de postes vacants diminue dans les services professionnels, scientifiques et techniques après avoir atteint un niveau record en janvier

Les employeurs des services professionnels, scientifiques et techniques cherchaient à pourvoir 66 600 postes vacants en février, en baisse de 9,5 % (-7 000) par rapport au mois précédent, mais en hausse de 56,5 % (+24 000) par rapport au premier trimestre de 2020. Le taux de postes vacants dans ce secteur s'est établi à 5,6 % en février 2022.

Le nombre de postes vacants varie peu dans la plupart des provinces

Comparativement à un mois plus tôt, le nombre de postes vacants a augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador (+28,1 % pour atteindre 5 800) en février, tandis qu'il a diminué en Saskatchewan (-10,0 % pour s'établir à 17 800) et a peu varié dans les autres provinces.

En février, il y avait, en moyenne, 1,4 chômeur pour chaque poste vacant au Canada, en baisse par rapport à 1,7 en janvier. Cette diminution a été en grande partie attribuable aux variations du chômage, qui a augmenté en janvier (+278 000), avant de reculer en février (-209 000) ([Enquête sur la population active](#), données non désaisonnalisées). Le ratio chômeurs-postes vacants a varié dans l'ensemble du Canada. Les ratios les plus faibles ont été enregistrés au Québec (1,0) et en Colombie-Britannique (1,1), et le ratio le plus élevé, à Terre-Neuve-et-Labrador (6,0). Un ratio plus faible indique un marché du travail plus tendu et de possibles pénuries de main-d'œuvre.

Regard vers l'avenir

Les données de mars 2022 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 26 mai 2022. Les résultats de l'EPVS pour le premier trimestre de 2022 (de janvier à mars) seront publiés le 21 juin 2022.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons par rapport au mois précédent, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Les données de l'Enquête sur la population active utilisées dans le présent communiqué du Quotidien sont non désaisonnalisées (à moins d'indication contraire).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 16 mai 2022.

Prochaine diffusion

Les données de mars 2022 sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 26 mai 2022.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Février 2021	Janvier 2022 ^r	Février 2022 ^p	Janvier à février 2022	Février 2021 à février 2022	Janvier à février 2022	Février 2021 à février 2022
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 134,58	1 156,85	1 161,49	4,64	26,91	0,4	2,4
Foresterie, exploitation et soutien	1 253,52	1 259,39	1 202,08	-57,31	-51,44	-4,6	-4,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 134,48	2 221,72	2 186,39	-35,33	51,91	-1,6	2,4
Services publics	1 887,46	1 909,29	2 001,20	91,91	113,74	4,8	6,0
Construction	1 361,80	1 412,22	1 421,97	9,75	60,17	0,7	4,4
Fabrication	1 187,70	1 230,14	1 253,29	23,15	65,59	1,9	5,5
Commerce de gros	1 341,58	1 375,35	1 355,62	-19,73	14,04	-1,4	1,0
Commerce de détail	639,42	693,09	696,16	3,07	56,74	0,4	8,9
Transport et entreposage	1 193,35	1 195,78	1 213,39	17,61	20,04	1,5	1,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 642,87	1 563,85	1 604,29	40,44	-38,58	2,6	-2,3
Finance et assurances	1 488,02	1 493,99	1 587,90	93,91	99,88	6,3	6,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 180,87	1 194,56	1 158,72	-35,84	-22,15	-3,0	-1,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 516,67	1 577,75	1 586,18	8,43	69,51	0,5	4,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 548,17	1 545,05	1 534,10	-10,95	-14,07	-0,7	-0,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	945,85	965,35	971,91	6,56	26,06	0,7	2,8
Services d'enseignement	1 176,33	1 171,65	1 173,08	1,43	-3,25	0,1	-0,3
Soins de santé et assistance sociale	992,37	1 033,12	1 029,83	-3,29	37,46	-0,3	3,8
Arts, spectacles et loisirs	779,73	713,32	711,17	-2,15	-68,56	-0,3	-8,8
Services d'hébergement et de restauration	453,79	455,82	455,45	-0,37	1,66	-0,1	0,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	964,49	955,84	980,26	24,42	15,77	2,6	1,6
Administrations publiques	1 473,37	1 495,46	1 476,09	-19,37	2,72	-1,3	0,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 075,36	1 114,98	1 132,05	17,07	56,69	1,5	5,3
Île-du-Prince-Édouard	928,01	963,04	962,48	-0,56	34,47	-0,1	3,7
Nouvelle-Écosse	963,59	1 004,29	1 006,34	2,05	42,75	0,2	4,4
Nouveau-Brunswick	1 006,62	1 032,43	1 040,04	7,61	33,42	0,7	3,3
Québec	1 067,84	1 097,20	1 104,80	7,60	36,96	0,7	3,5
Ontario	1 182,53	1 187,64	1 190,96	3,32	8,43	0,3	0,7
Manitoba	1 022,46	1 039,22	1 047,59	8,37	25,13	0,8	2,5
Saskatchewan	1 091,76	1 138,71	1 122,58	-16,13	30,82	-1,4	2,8
Alberta	1 232,23	1 247,75	1 244,49	-3,26	12,26	-0,3	1,0
Colombie-Britannique	1 114,21	1 157,19	1 160,43	3,24	46,22	0,3	4,1
Yukon	1 266,41	1 326,55	1 315,39	-11,16	48,98	-0,8	3,9
Territoires du Nord-Ouest	1 478,15	1 603,33	1 569,38	-33,95	91,23	-2,1	6,2
Nunavut	1 510,59	1 598,09	1 539,76	-58,33	29,17	-3,6	1,9

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Février 2021	Janvier 2022 ^r	Février 2022 ^p	Janvier à février 2022	Février 2021 à février 2022	Janvier à février 2022	Février 2021 à février 2022
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	15 918,8	17 076,3	17 219,2	142,9	1 300,4	0,8	8,2
Forêt, exploitation et soutien	38,3	37,5	38,1	0,5	-0,2	1,4	-0,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	187,8	200,3	201,5	1,2	13,7	0,6	7,3
Services publics	122,0	128,1	128,3	0,2	6,3	0,1	5,1
Construction	1 033,4	1 107,8	1 117,9	10,1	84,5	0,9	8,2
Fabrication	1 491,1	1 543,1	1 551,7	8,6	60,6	0,6	4,1
Commerce de gros	782,9	806,7	811,4	4,7	28,6	0,6	3,6
Commerce de détail	1 869,5	1 998,9	2 004,4	5,5	134,8	0,3	7,2
Transport et entreposage	764,9	784,9	791,3	6,4	26,3	0,8	3,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	344,6	364,8	371,7	6,9	27,1	1,9	7,9
Finance et assurances	749,9	785,8	790,3	4,5	40,4	0,6	5,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	256,1	277,8	278,5	0,7	22,4	0,3	8,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 009,5	1 124,3	1 134,7	10,4	125,2	0,9	12,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	116,6	123,3	125,1	1,8	8,5	1,5	7,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	785,6	819,2	824,7	5,5	39,1	0,7	5,0
Services d'enseignement	1 301,2	1 372,7	1 377,9	5,3	76,8	0,4	5,9
Soins de santé et assistance sociale	2 089,8	2 189,9	2 218,9	29,0	129,1	1,3	6,2
Arts, spectacles et loisirs	186,5	256,5	259,7	3,2	73,2	1,2	39,2
Services d'hébergement et de restauration	909,6	1 108,6	1 141,2	32,6	231,6	2,9	25,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	478,6	525,9	527,8	1,8	49,1	0,3	10,3
Administrations publiques	1 136,3	1 200,1	1 208,4	8,2	72,1	0,7	6,3
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	207,4	213,0	214,5	1,5	7,2	0,7	3,5
Île-du-Prince-Édouard	69,1	72,4	73,1	0,6	3,9	0,9	5,7
Nouvelle-Écosse	415,0	426,7	430,6	3,9	15,7	0,9	3,8
Nouveau-Brunswick	324,2	334,4	338,2	3,9	14,0	1,2	4,3
Québec	3 600,7	3 867,5	3 903,6	36,1	302,9	0,9	8,4
Ontario	6 108,5	6 605,0	6 660,8	55,9	552,4	0,8	9,0
Manitoba	582,5	616,3	619,4	3,1	36,8	0,5	6,3
Saskatchewan	464,2	489,6	490,2	0,6	26,0	0,1	5,6
Alberta	1 839,2	1 976,8	1 993,6	16,8	154,4	0,8	8,4
Colombie-Britannique	2 240,0	2 404,8	2 424,8	20,0	184,8	0,8	8,2
Yukon	22,5	23,5	23,5	-0,1	1,0	-0,3	4,4
Territoires du Nord-Ouest	25,8	26,8	26,8	-0,0	1,0	-0,2	4,0
Nunavut	19,8	19,5	20,2	0,7	0,3	3,5	1,6

^r révisé^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées¹

	Février 2022 ^P Employés salariés ²	Février 2022 ^P Postes vacants	Février 2022 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	15 939,0	826,5	4,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	201,1	10,6	5,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	189,6	10,9	5,4
Services publics	126,4	2,6	2,0
Construction	1 007,6	64,7	6,0
Fabrication	1 499,3	80,0	5,1
Commerce de gros	801,2	37,9	4,5
Commerce de détail	1 996,6	79,6	3,8
Transport et entreposage	788,5	43,9	5,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	366,0	18,3	4,8
Finance et assurances	786,4 ^E	23,5	2,9 ^E
Services immobiliers, de location et de location à bail	271,4	7,9	2,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 116,7	66,6	5,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	123,5	5,0	3,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	784,5	48,0	5,8
Services d'enseignement	1 406,5	16,1	1,1
Soins de santé et assistance sociale	2 175,7	133,2	5,8
Arts, spectacles et loisirs	226,1	13,8	5,8
Services d'hébergement et de restauration	1 062,4	115,2	9,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	513,8	31,6	5,8
Administrations publiques ⁴	496,0	17,0	3,3
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	192,7	5,8	2,9
Île-du-Prince-Édouard	60,6	2,6	4,1
Nouvelle-Écosse	412,3	15,8	3,7
Nouveau-Brunswick	281,1	13,2	4,5
Québec	3 571,8	213,3	5,6
Ontario	6 204,1	305,9	4,7
Manitoba	569,7	24,4	4,1
Saskatchewan	457,7	17,8	3,7
Alberta	1 893,2	88,4	4,5
Colombie-Britannique	2 244,5	137,3	5,8
Yukon	16,9	1,0	5,4
Territoires du Nord-Ouest	20,3	0,7	3,3
Nunavut	14,1	0,5	3,1

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.
2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.
3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#), [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14-20-0001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de dresser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).